



VIRIDIS
environnement

**TOUJOURS PLUS PRÈS
DU TERRAIN**



**GUIDE PRODUITS
ET SERVICES**

ÉDITION 2026





Une transition bien préparée

Page 4

Mission, vision et valeurs

Page 5

Témoignages de producteurs receveurs

Page 6

Pour la santé de vos sols et de vos finances

Page 7

Qui sommes-nous?

Page 8

Nos partenaires à vos côtés

Page 10

Nos produits

Page 11

Nos services

Page 20

Nos emplacements

Page 26

Notre équipe sur le terrain

Page 27



UNE TRANSITION BIEN PRÉPARÉE

L'année 2026 marque une étape importante pour notre secteur : l'entrée en vigueur du nouveau Code de gestion des matières résiduelles fertilisantes. Ce changement encadre nos activités sous un angle renouvelé et vient consolider les bases d'une valorisation toujours plus responsable et respectueuse de l'environnement. Viridis accueille d'ailleurs cette nouvelle réglementation avec confiance, puisqu'elle appuie les hauts standards de rigueur, de conformité et de qualité que nous intégrons à nos pratiques depuis toujours.

Chez Viridis, nous nous sommes préparés activement à la transition réglementaire. Depuis plusieurs mois, nos équipes sont à pied d'œuvre pour peaufiner nos façons de faire, former nos employés, moderniser nos outils et informer nos clients et partenaires. Tout a été mis en place pour que cette nouvelle réalité se déploie le plus harmonieusement possible sur le terrain.

Ce travail proactif, mené dans un esprit de collaboration, reflète notre volonté de demeurer un partenaire de confiance pour l'ensemble du réseau agricole et industriel. Nous continuerons d'agir avec transparence, constance et rigueur – les mêmes valeurs qui font la force de Viridis depuis plus de quinze ans – pour que la valorisation des matières résiduelles fertilisantes demeure une solution à la fois sûre, efficace et durable pour l'agriculture d'ici.



Michel St-Germain

**Directeur général,
cofondateur et
producteur agricole**



Julie Belzile, agr.

**Directrice principale,
opérations**



Sophie St-Louis, agr.

**Directrice principale,
contrôle qualité et
cadre réglementaire**

NOTRE MISSION

Recycler des matières résiduelles en les réutilisant pour nourrir le sol et les plantes, nous retournons ainsi à la Terre ce qui provient de la Terre.

NOTRE VISION

Être le catalyseur au Québec du changement dans la gestion des matières résiduelles par la passion de notre équipe et nos façons de faire avant-gardistes.

NOS VALEURS



Engagement

Agir pour le succès de l'entreprise et la satisfaction des clients par une implication active.



Écoresponsabilité

Adopter un comportement qui limite notre empreinte environnementale et qui s'inscrit dans la durabilité.



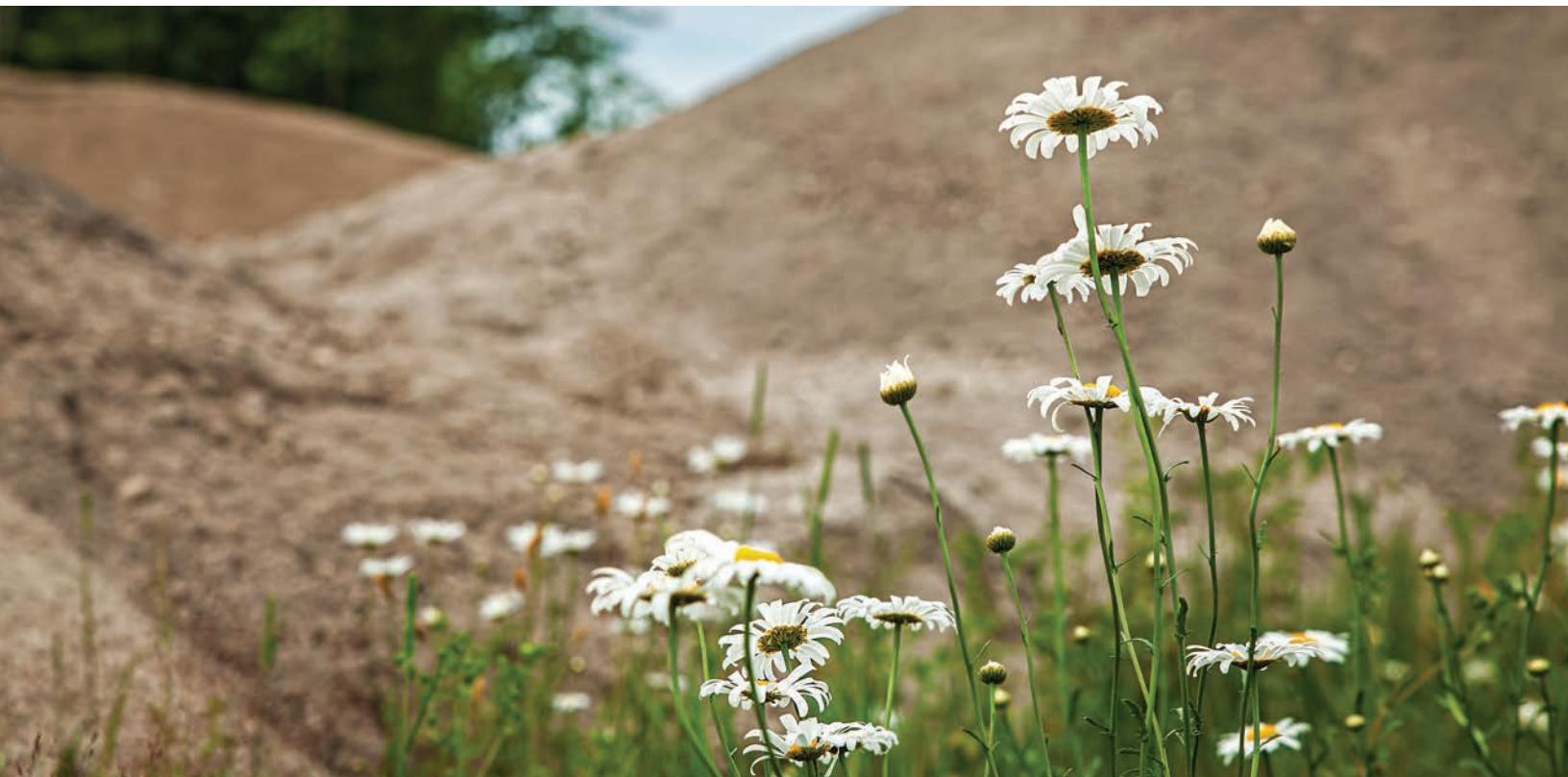
Efficacité / Performance

Être tourné vers l'excellence, la recherche constante d'amélioration et de gains de performance.



Intégrité

Agir avec respect et honnêteté en prenant des décisions justes, transparentes et équitables.



TÉMOIGNAGES DE PRODUCTEURS RECEVEURS



FERME JACKLÈNE – LAC-ETCHEMIN

Céréales, soya et foin

« Depuis que nous n'avons plus d'animaux, nous entreposons dans notre fosse des boues municipales traitées et des boues de fosses septiques fournies par Viridis. Ces matières couvrent 85 à 90% de nos besoins en fertilisation. Les économies sur les engrains combinées aux revenus provenant de notre structure d'entreposage rendent l'utilisation des MRF très avantageuse pour notre entreprise. »

Jacques Cloutier



FERME CATÉLIE – DONNACONA

Grandes cultures

« Nous utilisons des boues chaulantes depuis au moins 15 ans. Appliqués une première année à l'automne au tonnage maximal, puis une deuxième année à taux variable, les résidus de désencrage permettent d'augmenter efficacement le pH. Nous achetons donc très peu de chaux. Nous avons également essayé la chaux CDS avec gypse, qui apporte du calcium tout en ayant peu ou pas d'effet sur le pH lors d'une application à faible dose. »

Élie Beaudry



François, Claude et Pascal Villeneuve

FERME GRANDTOIT ET GAZONNIÈRE SAGUENAY – LA BAIE

Grandes cultures et gazon

« Mon père a intégré les MRF aux tout débuts il y a 25 ans. Avec les années, on a pu observer une nette différence entre les parcelles qui reçoivent des boues municipales et celles qui sont fertilisées uniquement avec des engrains commerciaux. Les boues apportent de la matière organique et d'autres nutriments qui stimulent la vie dans le sol et favorisent sa santé globale. »

Pascal Villeneuve

POUR LA SANTÉ DE VOS SOLS ET DE VOS FINANCES



Des sols vivants et équilibrés sont au cœur d'une agriculture performante. Pour soutenir la santé des sols, il faut avant tout miser sur des pratiques éprouvées et durables. Les matières résiduelles fertilisantes (MRF) s'inscrivent pleinement dans cette approche. Elles enrichissent la terre en matière organique et en nutriments essentiels, améliorent la structure et la porosité, stimulent la vie microbienne et améliore la résilience des cultures face au stress et aux aléas climatiques.

Mais les MRF n'offrent pas seulement des avantages agronomiques, elles constituent une solution performante et fiable dans le contrôle des coûts de production. Elles remplacent efficacement des amendements chaulants traditionnels ou compensent le manque de fertilisants organiques disponibles, souvent à un coût réduit, voire nul.

Choisir les MRF ne nécessite aucun compromis sur la qualité et la gestion des intrants. Chez Viridis environnement, la conformité des MRF est encadrée par des processus stricts. Notre accompagnement agronomique assure une utilisation sûre et adaptée à chaque type de culture et de sol. Notre équipe de spécialistes travaille avec vous pour que chaque application soit efficace et conforme aux plus hauts standards.

En misant sur les MRF, vous choisissez une solution à la fois durable, économique et performante, qui soutient vos récoltes aujourd'hui tout en renforçant la santé de vos sols pour demain.

**« *Les MRF nourrissent
les sols et soutiennent
la rentabilité des fermes* »**





VIRIDIS
environnement

c'est :

5 bureaux régionaux

85 employés

650 000 tonnes
de MRF valorisées
à chaque année

**Des activités diversifiées
et complémentaires**
dans le secteur de la gestion
des matières résiduelles



Un actionnariat solide
issu du monde coopératif





NOS PARTENAIRES À VOS CÔTÉS

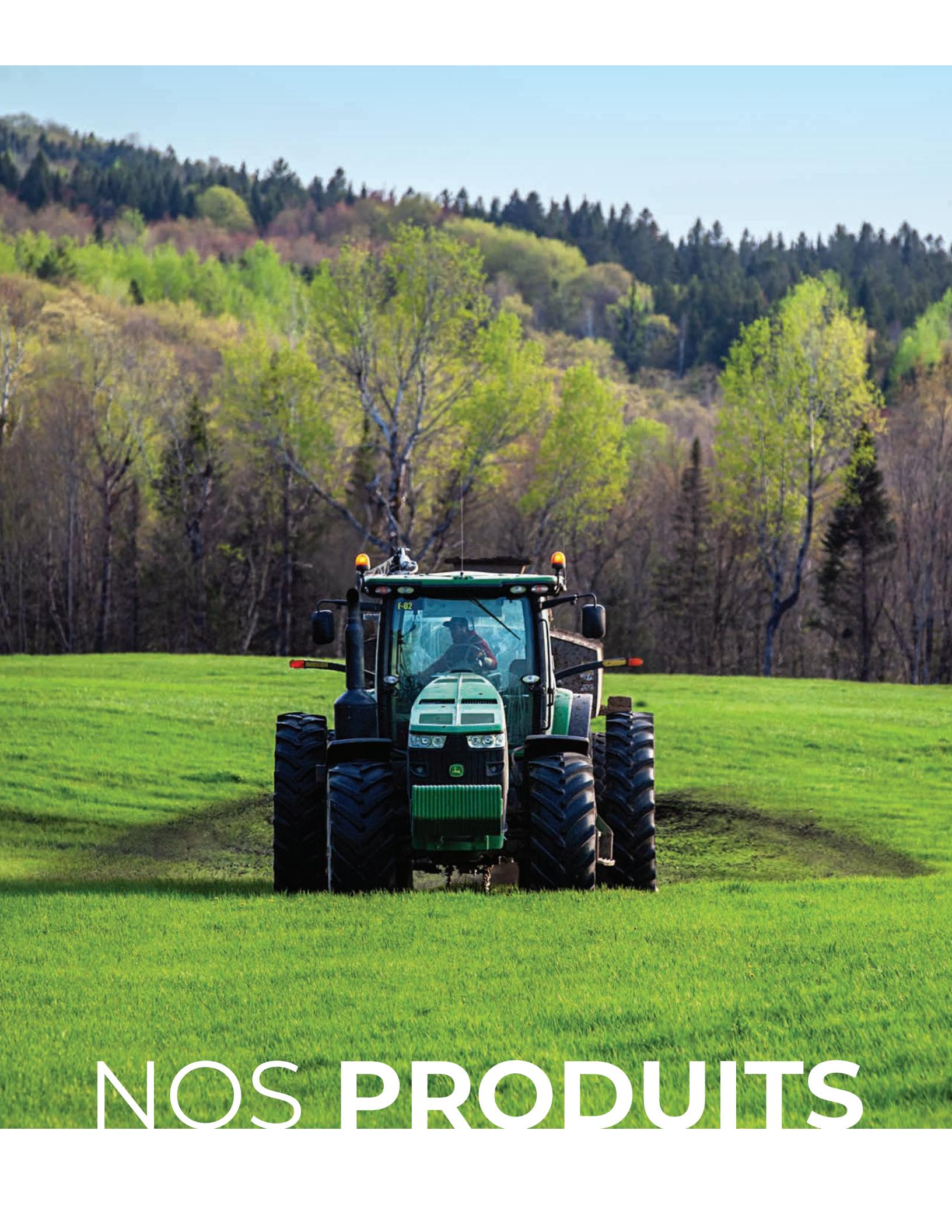
Depuis 15 ans, Viridis environnement s'entoure des meilleurs pour accomplir une mission claire : retourner à la terre ce qui vient de la terre. Grâce à son réseau de partenaires solides et performants, Viridis est devenu le leader de la gestion de matières résiduelles fertilisantes au Québec.

Chaque transporteur et opérateur à forfait avec qui nous travaillons partage avec nous le même engagement : celui du travail bien fait, un critère essentiel dans un secteur où la conformité agronomique et environnementale n'est jamais négociable.

Présents dans toutes les régions du Québec et dans l'est de l'Ontario, nous faisons équipe avec des fournisseurs et collaborateurs locaux pour rester proches de vous et répondre à vos besoins avec rigueur, efficacité et respect de l'environnement.

Avec Viridis, vous bénéficiez d'une chaîne de partenaires où chaque maillon travaille pour simplifier votre quotidien agricole.





NOS PRODUITS

1 BIOSOLIDES MUNICIPAUX

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration des eaux municipales ou de la collecte des boues de fosses septiques.

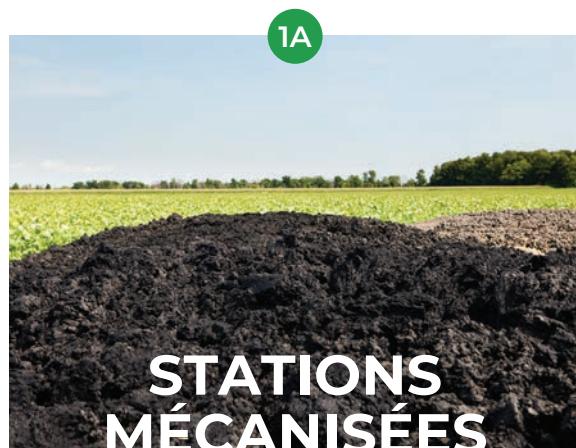
CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Fournit un apport important de matière organique.
- Constitue une source substantielle d'azote et de phosphore.
- Contribue à diminuer les coûts de fertilisation.

IMPORTANT

- L'épandage de biosolides municipaux est interdit dans les cultures destinées à la consommation humaine.
- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le Plan agroenvironnemental de valorisation (PAEV).

La distinction entre les différents types de biosolides municipaux provient des procédés de traitement utilisés par les stations d'épuration :



Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration utilisant différentes technologies de déshydratation.

Application : épandeur à fumier solide de précision.



Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration avec technologie de déshydratation mécanique ou passive.

Application : épandeur à fumier solide de précision.

1C



ÉTANGS AÉRÉS LIQUIDES

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration sans technologie de déshydratation.

Application : épandeur à fumier liquide.

1D



DIGESTATS

Amendement organique fertilisant provenant de stations d'épuration avec technologie permettant la digestion anaérobique.

Application : épandeur à fumier solide de précision.

1E



BIOSOLIDES CHAULÉS

Amendement organique fertilisant et chaulant provenant de stations d'épuration avec technologie de déshydratation mécanique et traitement à la chaux.

Augmente et maintient le pH du sol. Incorporation au sol non obligatoire. Épandage permis sur les prairies.

Application : épandeur à fumier solide de précision.

1F



BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Amendement organique fertilisant provenant de la collecte des boues de fosses septiques avec ou sans technologie de déshydratation.

Application : épandeur à fumier solide de précision ou liquide selon le produit.

2 RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE

Amendement organique chaulant provenant du procédé de recyclage du papier.
1 de nos produits disponibles est certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).
Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application : épandeur à fumier solide de précision.

CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Augmente le pH du sol.
- Améliore la structure du sol.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage.
- Fournit un apport important de matière organique.
- Constitue un excellent complément aux lisiers.
- Améliore la rétention en eau des sols légers.
- Idéal sur les sols sableux et pauvres en matière organique.
- Peut servir de litière (seul ou en mélange avec de la ripe ou paille).
- Est utilisé pour l'encapsulation hivernale (recouvrement) des biosolides municipaux.
- Est exempt de mauvaises herbes.

IMPORTANT

- Rapport C/N élevé.
- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAEV.



3 BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES

Amendement organique fertilisant provenant du traitement primaire et secondaire des eaux générées par les activités de fabrication du papier. Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application : épandeur à fumier solide de précision.

CE PRODUIT

- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Améliore la rétention en eau des sols légers.
- Contribue à diminuer les coûts de fertilisation.
- Fournit un apport important de matière organique.
- Est exempt de mauvaises herbes.



IMPORTANT

- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAEV.

4 RÉSIDUS LAITIERS

Amendement organique fertilisant provenant de différents procédés de transformation du lait.

Application : épandeur à fumier liquide.

CE PRODUIT

- S'avère une solution économique pour liquéfier tout type de fumier ou digestat de fumier.
- Constitue une importante source de potassium.
- Fournit un excellent apport d'oligo-éléments.
- Est accepté en production biologique.



IMPORTANT

- Entreposage possible seulement dans une fosse contenant déjà du fumier ou digestat de fumier.
- Besoin d'un bon chemin d'accès vers la fosse..

5 CENDRES

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de matériaux organiques d'origines diverses. Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application : épandeur à fumier solide ou épandeur à chaux de précision.

CE PRODUIT

- Augmente et maintient le pH du sol.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage et de fertilisation.
- Constitue une importante source de phosphore et de potassium.
- Fournir un excellent apport d'oligo-éléments : calcium, bore, manganèse et/ou magnésium selon le type de cendres.
- Est exempt de mauvaises herbes.

IMPORTANT

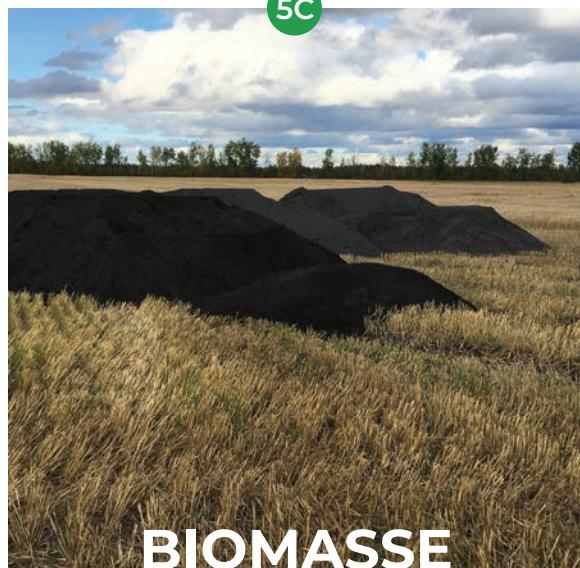
- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAEV.
- En Ontario, les modalités d'application doivent respecter la réglementation en vigueur.



Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biosolides municipaux.



Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biosolides papetiers.



BIOMASSE

Amendement organique, fertilisant et chaulant provenant d'un procédé de combustion de biomasse notamment le bois. Les intrants contaminés tels le bois traité, peint ou teint sont interdits.

1 de nos produits disponibles est certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ET approuvé en production biologique par Écocert Canada.

6 AMENDEMENTS CALCIQUES

Amendement fertilisant et chaulant provenant de différents procédés industriels. 2 de nos produits certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Livraison et entreposage au champ toute l'année.

Application : épandeur à fumier solide ou à chaux.

CE PRODUIT

- Augmente le pH du sol | efficacité neutralisante élevée.
- Contribue à diminuer les coûts de chaulage.
- Améliore la structure du sol.
- Favorise l'activité microbienne et biologique du sol.
- Fournit un excellent apport d'oligo-éléments : soufre, magnésium selon le type d'amendement calcique.

IMPORTANT

- La dose et la période d'application doivent respecter les recommandations prescrites par un agronome dans le PAEV.
- En Ontario, les modalités d'application doivent respecter la réglementation en vigueur.

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



CATÉGORIES DE PRODUITS

		CRITÈRES DE DÉCISION							
		BESOINS				STOCKAGE		ÉPANDAGE	
		FERTILISATION				MATIÈRE ORGANIQUE	EFFET CHAULANT	SOLIDE	LIQUIDE
		N - AZOTE	P - PHOSPHORE	K - POTASSIUM	OLIGOÉLÉMENTS			SOLIDE	LIQUIDE
BIOSOLIDES MUNICIPAUX									
Stations mécanisées		✓	✓			✓		✓	✓
Étangs aérés solides		✓	✓			✓		✓	✓
Étangs aérés liquides		✓	✓			✓		✓	✓
Digestats		✓	✓			✓		✓	✓
Chaulés						✓		✓	✓
Boues fosses septiques		✓	✓					✓	✓
RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE						✓	✓	✓	✓
BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES		✓	✓			✓		✓	✓
RÉSIDUS LAITIERS				✓				✓	✓
CENDRES									
Papier			✓	✓	✓		✓		✓
Biomasse			✓	✓	✓		✓		✓
Biosolides municipaux			✓	✓	✓		✓		✓
AMENDEMENTS CALCIQUES				✓		✓		✓	

METTRE LA BONNE MRF AU BON ENDROIT

CRITÈRES DE DÉCISION												
CULTURES			DISPONIBILITÉ									
GRANDES CULTURES	CONSOMMATION HUMAINE	PRAIRIE / PÂTURAGE	MONTÉRÉGIE	CHAUDIÈRE-APPALACHES	CENTRE-DU-QUÉBEC-LOTBINIÈRE	LANAUDIÈRE-MAURICIE	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	QUÉBEC	BAS-SAINT-LAURENT	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ONTARIO	LIVRAISON À L'ANNÉE
												BIOSOLIDES MUNICIPAUX
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				Stations mécanisées
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				Étangs aérés solides
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				Étangs aérés liquides
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		Digestats
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				Chaulés
✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				Boues fosses septiques
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					BIOSOLIDES PAPETIERS MIXTES
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓				RÉSIDUS LAITIERS
												CENDRES
✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	Papier
✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	Biomasse
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			✓	✓	Biosolides municipaux
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	AMENDEMENTS CALCIQUES



Certaines conditions peuvent s'appliquer

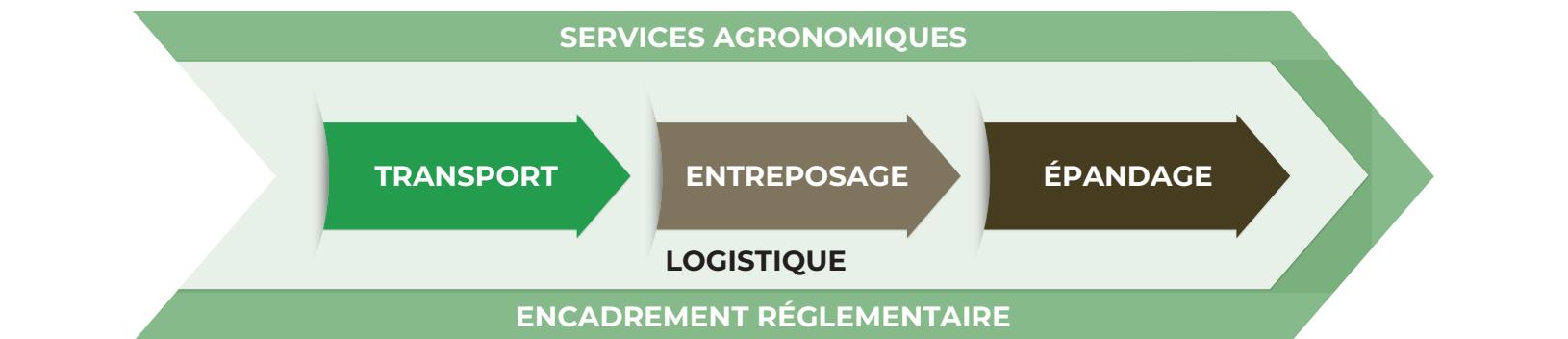
CATÉGORIES DE PRODUITS



NOS SERVICES

GESTION DES MRF

Nous offrons un service sur mesure ou clé en main, allant du transport au recyclage des matières, selon des principes de conformité environnementale et dans le respect des règles de l'art en agronomie.





SERVICES AGRONOMIQUES, ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE

Viridis environnement met à la disposition des producteurs une expertise agronomique et réglementaire complète pour intégrer efficacement les MRF à leur stratégie de fertilisation.

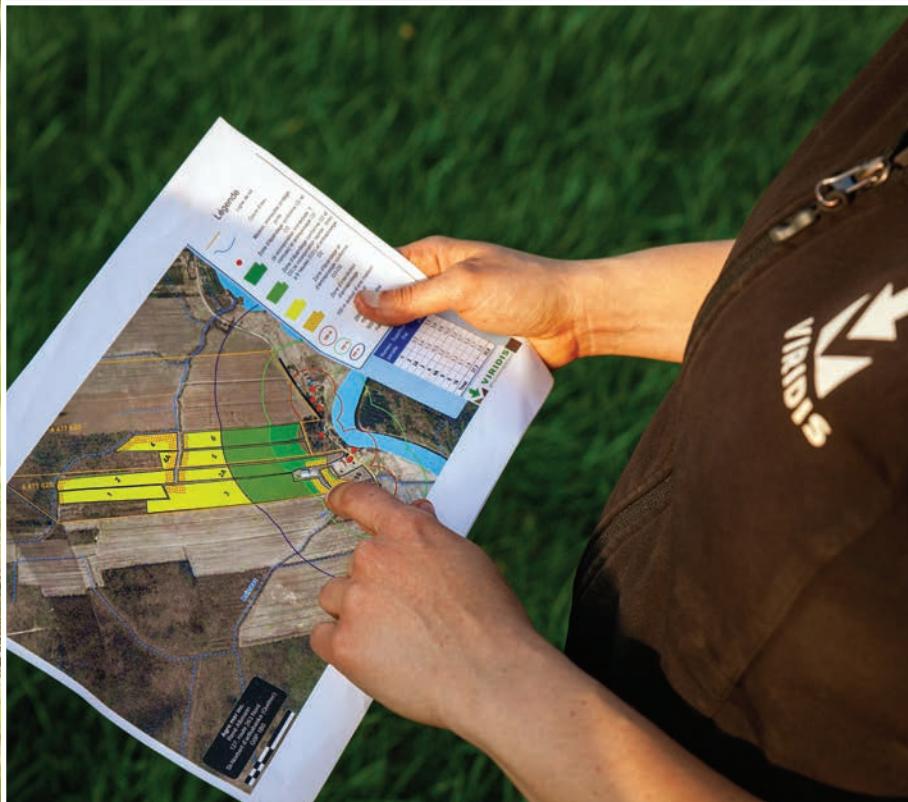
Viridis coordonne les communications entre l'ensemble des intervenants impliqués dans l'élaboration du programme de fertilisation de la ferme. Notre équipe agronomique prépare le plan agroenvironnemental de valorisation (PAEV), qui regroupe les recommandations et informations nécessaires à l'utilisation adéquate des MRF, puis le transmet à l'équipe de conseillers techniques sur le terrain qui accompagne le producteur dans son application.

Le PAEV s'intègre au plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) de la ferme. Viridis assure donc le lien avec l'agronome responsable du PAEF afin de garantir une stratégie cohérente et optimale.

Viridis prend également en charge toutes les démarches réglementaires associées aux projets de recyclage ou d'entreposage des MRF, incluant les déclarations de conformité (DC) et les demandes d'autorisation ministérielle (DAM) auprès du MELCCFP. Le producteur bénéficie ainsi d'un service clé en main, fiable et rigoureux.

LOGISTIQUE

L'équipe de Viridis offre une prise en charge complète depuis le premier contact avec le producteur jusqu'au suivi post-épandage, incluant le dépôt des rapports d'activités au MELCCFP. Cet accompagnement repose sur une planification tenant compte des demandes, des besoins et des spécificités de l'entreprise agricole receveuse. Chaque projet de recyclage est unique et fait l'objet d'une attention personnalisée.





TRANSPORT

Viridis environnement opère sa propre division de transport. Grâce à une importante flotte de camions et à des partenariats avec des transporteurs de confiance, l'entreprise offre un service de livraison au champ flexible et efficace.

Pour préserver la santé et la qualité des sols des clients, des tapis de livraison sont installés au besoin afin de réduire au minimum la compaction, un service exclusif à Viridis Environnement.

L'équipe gère l'approvisionnement et encadre les livraisons pour s'assurer qu'elles s'effectuent au bon endroit, dans des conditions optimales et en conformité avec les normes en vigueur.

De plus, un système de traçabilité détaillé permet de suivre toutes les matières gérées, de l'usine jusqu'au champ.



ENTREPOSAGE

La stratégie d'entreposage privilégiée dépend des caractéristiques de la MRF choisie (ex : solide vs liquide) et de l'entreprise receveuse (ex : région, accès aux champs, proximité du voisinage, etc.). Parmi les options figurent l'accumulation au champ, l'entreposage en fosse et l'entreposage à l'extérieur de la ferme. Le conseiller technique et le chargé de projet gèrent ensuite les livraisons conformément à la stratégie choisie.

L'accumulation au champ étant soumis à des règles strictes, le conseiller technique identifie l'endroit idéal. Si nécessaire, des mesures de mitigation sont mises en œuvre, comme le recouvrement de l'amas de MRF par une autre matière (encapsulation).

Viridis environnement dispose également de la plus grande structure de transbordement et d'entreposage de MRF au Québec. Cette infrastructure unique sur le marché se situe à Bécancour au cœur d'une région agricole dynamique. Le Centre de Transfert et de Traitement des Matières Fertilisantes (CTTMR) d'une capacité de 7 000 tonnes métriques est accessible toute l'année, offrant une flexibilité d'entreposage unique sur le marché.

ÉPANDAGE

Viridis propose un service clé-en-main aux agriculteurs ne disposant pas de l'équipement nécessaire à l'épandage, en coordonnant le chantier avec un opérateur de travaux à forfait local. Le producteur agricole peut aussi choisir d'effectuer l'épandage lui-même. Dans ce cas, le conseiller technique lui fournit alors un accompagnement sur mesure lors du chantier : identification des zones sensibles (cours d'eau, fossés, résidences, puits, etc.), calibration de l'épandeur au besoin et rappel des critères d'incorporation et des règles applicables. Son rôle consiste à fournir au producteur toutes les informations nécessaires pour assurer un épandage conforme des MRF.

NOTE : Selon la MRF impliquée et le contexte régional, une compensation financière peut parfois être offerte lorsque le producteur effectue lui-même les travaux d'épandage.





NOS EMPLACEMENTS

SIÈGE SOCIAL

- 1 MONT-SAINT-HILAIRE**
543, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire
(Qc) J3H 4X7
T. 450 813-4970
F. 450 813-4979

BUREAUX RÉGIONAUX

- 2 BARRAUTE**
321, Rang 1-2 Ouest
Barraute
(Qc) JOY 1A0
T. 819 860-9417
F. 450 813-4979

- 3 QUÉBEC**
965, avenue Newton
bureau 270
Québec
(Qc) G1P 4M4
T. 418 704-0883
F. 418 704-0535

- 4 SAGUENAY**
251, rue Joseph-Hamel
Hébertville-Station
(Qc) G0W 1T0
T. 418 695-5556
F. 418 319-6459

- 5 SHERBROOKE**
1144, rue King Ouest
Sherbrooke
(Qc) J1H 1S2
T. 819 791-4207
F. 1 888 701-4003

AUTRES POINTS DE SERVICES

- 6 DIVISION TRANSPORT**
1221, route 133
Henryville
(Qc) JOJ 1E0

- 7 CENTRE DE TRANSFERT ET DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CTTMR)**
1800, boulevard du Parc-Industriel
Bécancour
(Qc) G9H 2Z2



NOTRE ÉQUIPE SUR LE TERRAIN



Notre équipe de conseillers.ères techniques, menée par des professionnels d'expérience, est présente partout dans la province de Québec et dans l'est de l'Ontario. Elle accompagne les agriculteurs sur le terrain pour répondre à leurs besoins en leur offrant un service sur mesure. N'hésitez pas à contacter un de nos bureaux régionaux qui vous référera au conseiller technique de votre territoire.

***Chaque projet de valorisation
est unique et nous le savons!***

Suivez-nous



Abonnez-vous à notre infolettre





VIRIDIS
environnement

viridis-env.com